



PREAVIS de la Municipalité au Conseil Communal No 02/2026

Relatif à la gestion et aux comptes 2025

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles

- 93 a) à g) de la loi sur les communes du 28 février 1956, mise à jour le 1^{er} juillet 2005,
- 34 et suivants du règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, mis à jour le 1^{er} avril 2004,
- 103 du règlement du Conseil communal du 20 juin 2025

La Municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport sur la gestion relatif à l'année 2025. Elle tient à adresser des remerciements à toutes celles et à tous ceux, qui par leur savoir, leur engagement et leur disponibilité, apportent une contribution essentielle à la bonne marche des affaires de notre commune, ainsi qu'au maintien et au développement de la qualité de vie des habitants d'Etoy.

MUNICIPALITE

La Municipalité se compose de la manière suivante :

M. José Manuel Fernandez, syndic

Administration, Finances, transports publics et relations extérieures et naturalisations
- Délégué et président de Littoral Parc, ARCAM et ASSAGIE

M. Roland Corthay, vice-syndic

Bâtiments communaux, conciergerie, places, forêts, domaines et cimetière,
- Délégué USL.

Mme Marianne Reist

Enfance, écoles, sécurité sociale, développement durable, culte et affaires culturelles.
- Codir ASSAGIE, déléguée ARASMAC, ORPC.

M. Charly Viquerat

Infrastructures (eau potable, évacuation des eaux épurées), cours d'eau, routes, éclairage public, voirie, mobilité, énergies, environnement et informatique.

M. Jean-Marc Schlaeppi

Urbanisme, police des constructions, gestion des déchets et sécurité (police, pompiers, protection civile)
- Codir SIS Morget et ORPC.

La Municipalité a tenu **48 séances** durant cette année. Elle vous a présenté les **11 préavis** suivants :

- Préavis no 01/2025 relatif à l'Octroi d'un droit de superficie (DDP) sur les parcelles N° 656 et 657 en faveur de la Fondation Silo pour la construction d'un EMS
- Préavis no 02/2025 relatif à une demande de crédit de CHF 390'000.00 pour la rénovation de la station de pompage des eaux usées « Lunika »
- Préavis no 03/2025 relatif à l'ajustement du bilan pour le passage au MCH2
- Préavis no 04/2025 relatif à la gestion et aux comptes 2024
- Préavis no 05/2025 relatif au règlement du Conseil communal
- Préavis no 06/2025 relatif à une demande de crédit complémentaire de CHF 721'000.00 pour la construction de la salle multifonction sur la parcelle no 558 « Les Communaux
- Préavis no 07/2025 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2026
- Préavis no 08/2025 relatif à la participation au financement du projet d'assainissement et transformation partielle de la patinoire de Morges en Complexe sportif régional Quatre-saisons, selon le système de financement régional
- Préavis no 09/2025 relatif au budget 2026
- Préavis no 10/2025 relatif à une demande de crédit de CHF 195'000.00 pour la rénovation de l'éclairage sportif des Communaux
- Préavis no 11/2025 relatif à la détermination des indemnités du Conseil communal, du Bureau du Conseil, des Commissions du Conseil et de la Municipalité pour la législature 2026-2031

ADMINISTRATION ET PERSONNEL COMMUNAL

Le personnel communal fixe représente **17.65 ETP** et se compose de la manière suivante :

Greffé municipal et police des constructions (2.0)

Sarah Ruchet, secrétaire municipale

Valérie Grandjean, collaboratrice adjointe

Mariana Teixeira Neves, apprentie employée de commerce.

Bourse communale (1.2 ETP)

Ingrid Ciampi, boursière
Letizia Morand, collaboratrice administrative + police des constructions

Contrôle des habitants (1.35)

Maryline Delacour Meneghin, préposée
Monica Rodriguez, collaboratrice administrative.

Voirie et services des eaux (4.0 ETP)

Laurent Aubert, chef de voirie
Loïc Bessire, agent d'exploitation dès le 01.11.2025
Jean-François Fracheboud, aide voirie
Jean-Marc Mérinat, service des eaux et voirie.

Bâtiments (5.35 ETP)

Conciergerie

Serge Amiguet, salle polyvalente, église, salle multifonction
David Pagot, collège les Ecureuils et bâtiment administratif
Shadet Shahini, collèges les Communaux
Ajbene Shahini, collèges les Communaux et Ancienne Ecole
Lucinda von Muralt, salle multifonctions jusqu'au 31.08.2025
Vincent Vionnet, salle multifonction dès le 01.08.2025
Liliana Pereira Lope, salle multifonction dès le 01.05.2025

Bibliothèque-Médiathèque (0.65 ETP)

Alicia Monti, payé par l'Etat
Laurence Jobin, payé par l'Etat jusqu'au 30.09.2025
Responsable Biblio-ludothécaire dès le 01.10.2025
Gillian Blackall Meehan, ludothécaire, jusqu'au 30.09.2025

Centre des jeunes (3.1 ETP)

Jean-Philippe Gay, animateur responsable du centre
Alexandra Gaillard, animatrice dès le 01.01.2025
Claire Demierre, animatrice
1 Civiliste

Personnel auxiliaire :

Diverses personnes sont occupées dans des services divers à titre de personnel auxiliaire.

FINANCES

Voir commentaires des comptes.

URBANISME ET POLICE DES CONSTRUCTIONS

En 2025 :

- 12 dossiers ont été déposés à l'enquête publique
- 12 permis de construire ont été délivrés
- 24 permis avec dispense d'enquête ont été délivrés
- 15 autorisations d'installations solaires ont été délivrées sur simple annonce
- 02 autorisation d'installation pour PAC ont été délivrées sur simple annonce

Le dossier du PACom (plan, règlement et rapport 47 OAT) a continué de progresser à un rythme mesuré, en tenant compte de l'évolution du projet de territoire cantonal (PDCn 2050), dont l'adoption des orientations par le Conseil d'État est attendue pour fin 2026. Les études complémentaires (lisières forestières, espace réservé aux eaux et mobilité) ont été poursuivies et consolidées en vue de leur intégration au dossier.

Pour 2026, l'objectif est de finaliser le dossier en vue de son examen préalable. Cette étape impliquera au préalable une coordination avec les services cantonaux, notamment la DGIP et la DGTL.

FONDS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le fonds de développement durable a été créé conformément au préavis 2019-06. En 2025, il a été alimenté essentiellement par les recettes de l'indemnité communale pour l'usage du sol d'un montant de 0,7 cts par kWh qui est prélevée par la SEFA et reversée à la Commune. En plus, la ristourne de Texaid avait également été attribuées à ce fond.

Durant cette quatrième année de fonctionnement, une subvention ou une promesse de subventionnement (réalisation en cours) étaient alloués pour les demandes suivantes :

- 9 vélos électriques
- 83 chèques Railcheck (CFF)
- Bilans énergétiques et rénovations énergétiques de bâtiments :
 - 9 subventions ont été payées (projets terminés)
 - 10 demandes de subventions ont été acceptées (réalisation en cours)

De manière générale, les demandes pour des rénovations énergétiques sont restées stables et celles pour les vélos électriques ont diminués.

Les Railcheck CFF de CHF 100.– envoyé par le contrôle des habitants aux résidents d'Etoy nés dans une année concernée (6 ans, 16 ans, 18 ans, 25 ans, AVS) suscitent toujours un grand intérêt. Ces bons sont un moyen de paiement aux guichets CFF à faire valoir sur un abonnement ½ tarif ou de parcours, un AG ou un AG Night.

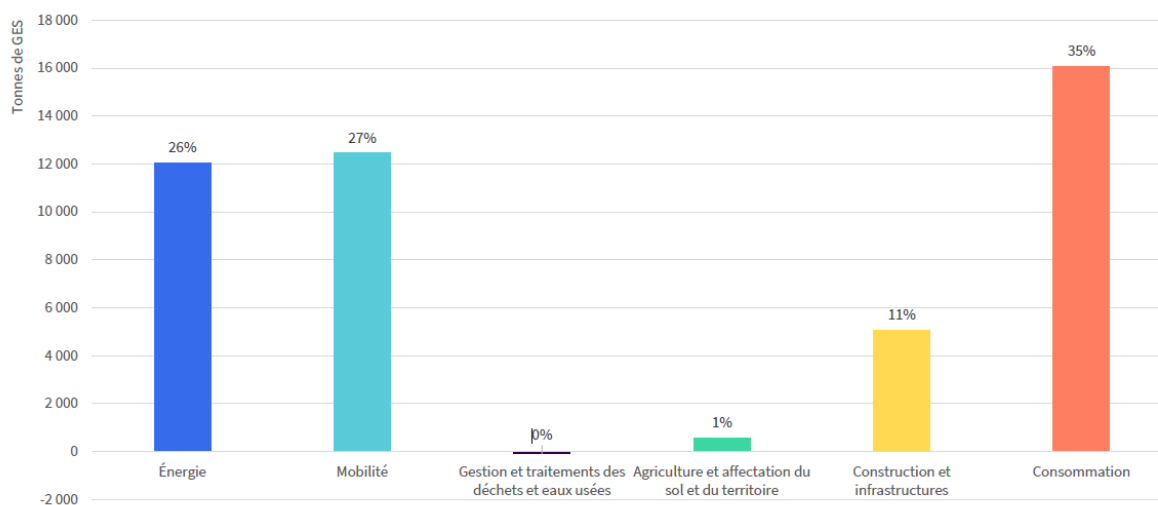


PLAN ENERGIE ET CLIMAT COMMUNAL (PECC)

Contexte et rappel

Les changements climatiques sont déjà visibles et vont se renforcer à l'avenir. Ils se caractérisent par des étés très secs et plus chauds, des journées tropicales plus nombreuses, de fortes précipitations et des hivers peu ou pas enneigés à basse et à moyenne altitude.

Pour rappel, le bilan carbone des émissions de la commune d'Etoy est de l'ordre de 15.8 tonnes de GES par habitant.e et par année pour un total de 46'102 tonnes de GES en 2019. La figure ci-dessous présente les principaux domaines contributeurs du bilan des GES de la commune d'Etoy. Les contributeurs les plus importants sont la consommation (35%), la mobilité (27%) et l'énergie des bâtiments (26%).



Les objectifs de réduction fixés au niveau fédéral dans la loi climat et innovation (LCI), puis déclinés au niveau cantonal dans le cadre du Plan climat vaudois (PCV) sont les suivants : une réduction de 50% est attendue d'ici à 2030 par rapport à 2019 et une réduction de près de 90% d'ici à 2050.

Les communes ont des leviers d'action et des responsabilités importants en matière de réduction des émissions et d'adaptation aux changements climatiques. Leur proximité avec la population et leurs connaissances fines du territoire en font des partenaires indispensables à l'atteinte des objectifs climatiques fédéraux et cantonaux. Afin de les soutenir dans l'élaboration d'une politique énergétique et climatique cohérente et ambitieuse, le PCV a prévu des mesures d'accompagnement tel que l'élaboration et le suivi d'un Plan énergie et climat communal (PECC).

Dans ce cadre, en 2025, la Commune d'Etoy a poursuivi la mise en œuvre de son Plan énergie et climat communal (PECC), engagé en 2022. Ce cycle de planification sur quatre ans, soutenu et subventionné par le Canton de Vaud dans le cadre du PCV, fait office de fil conducteur pour mettre en œuvre de mesures en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de transition énergétique et d'adaptation aux changements climatiques.

Actions phares mises en œuvre dans le cadre du PECC

Après quatre années de démarches PECC, la Municipalité tenait à tirer un premier bilan et notamment présenter les principales actions et projets mis en œuvre au cours des dernières années.

En effet, plusieurs actions et projets ont été menés à bien, sont en cours de réalisation ou sont à venir sur le territoire communal dans différents domaines.

Énergie et bâtiments :

- Maximisation du potentiel solaire de la salle triple avec mise en service du maximum de panneaux photovoltaïques en toiture et sur la façade sud (2024) ;
- Mise en service du réseau de consommation propre (RCP) sur le site des Communaux pour optimiser l'autoconsommation électrique par les services communaux (2023) ;
- Etude de faisabilité réalisée pour un réseau de chauffage à distance utilisant l'eau du lac dans la zone Littoral Parc. Le projet prévoit aussi la possibilité de partager la station de pompage avec le réseau d'irrigation agricole (2025). Un plan de financement public privé reste à définir pour permettre la mise en œuvre de cette solution visant à réduire la consommation d'énergies fossiles (à venir).
- Rénovation et remplacement de l'éclairage public par étape en cours, 5 candélabres complets en 2022 à la Plantay, 4 candélabres complets en 2023 aux Communaux, 100 candélabres contrôlés en 2025 et 14 de remplacés en 2026.
- Remplacement des 38 luminaires de l'éclairage sportif des terrains de sport des Communaux avec objectif de réduire la pollution lumineuse et leur consommation électrique de plus de 40% (2026) ;
- Crédit d'études pour planifier la rénovation technique et énergétique de l'Auberge à l'horizon 2028 ;
- Réalisation de forages de prospection au centre du village pour évaluer le potentiel thermique de la nappe de faible profondeur pour chauffer les bâtiments communaux (2026) ;
- Préparation en cours d'un projet de rénovation par étapes de l'Administration communale avec isolation du toit et pose de panneaux photovoltaïques (2025) ;
- Préparation d'un RCP Village pour optimiser l'autoconsommation de l'énergie solaire dans les bâtiments communaux du centre du village (à venir) ;
- Suivi du potentiel de géothermie de moyenne profondeur sur Etoy (Energeo) pour analyser la faisabilité d'un chauffage à distance (à venir) ;
- Planification de l'approvisionnement en énergie du territoire communal pour quantifier les besoins futurs en chaleur et en électricité, favoriser le recours à des énergies renouvelables locales adaptées et informer les propriétaires privés des alternatives possibles pour le remplacement des énergies fossiles (à venir) ;

Mobilité :

- Mise en service d'un projet pilote VLS en collaboration avec les communes voisines avec 50 vélos *Pick-e-Bike* en libre-service (2022). Grâce à l'utilisation croissante de ce service avec plus de 1'500 mouvements au village et à la gare, ce service a été pérennisé avec le renouvellement de la flotte et le nouveau nom *Broom* en 2026.
- Amélioration des correspondances TP sur Genève avec mise en service d'une prolongation à l'essai de la ligne de bus 724 (Morges-Allaman) sur quelques courses depuis 2021 et adaptation définitive de la ligne depuis 2025 ;
- Remaniement des lignes de bus passant par le village pour l'horaire 2025 avec un changement de tracé passant par les Communaux pour la 722 avec de nouvelles cadences et une nouvelle ligne 727 entre Yens et Allaman via Etoy village ; Cette nouvelle ligne, à l'essai pour 2 ans a déjà pu être pérennisée après 1 année de fonctionnement grâce à une fréquentation prometteuse.
- Installation de 3 bancs par année : Pressoir, Ch des Châtaigniers, Plantay en 2024, Vaux du Faux, Taillaz et Plantay en 2025, à définir pour 2026 ;
- Redimensionnement de l'offre Mobility en service depuis 2021 en fonction de leur utilisation au centre du village (2026) ;
- Remplacement des véhicules thermiques légers communaux par des modèles électriques : (pick-up) en 2023, nouveau véhicule en 2025 et véhicule service des eaux en 2026 ;
- Projet en cours pour l'amélioration de l'interface de la Gare avec l'ajout de parcs à vélos sécurisés (à venir) ;

Consommation, alimentation et déchets :

- Accueil sur le territoire communal d'une épicerie en libre-service qui propose des produits locaux notamment (2024) ;
- Intégration de critères de durabilité, de saisonnalité et de proximité dans le choix du prestataire de la cantine scolaire avec le label EcoCook (2024) ;
- Réalisation d'une autopsie des déchets communaux afin d'analyser les marges d'amélioration dans le tri des déchets : sur la Commune en 2019, au niveau régional en 2025 avec comme constat une part stable de 34% de déchets compostables dans les sacs taxés ;
- Sensibilisation de la population au tri des déchets verts pour réduire les biodéchets dans les ordures ménagères (campagne responsables.ch ; à venir) ;

Adaptation, biodiversité et espaces verts :

- Remplacement de l'usage de produits désherbants pour l'entretien des routes et des espaces publics par un traitement à l'eau chaude avec une machine en location (2019). Achat d'une machine de dernière génération avec maintien de la température pour améliorer ces traitements (2024) ;
- Aménagement de l'entrée du village depuis le chemin de la Vaux au carrefour du Pressoir avec la plantation d'un arbre remarquable (chêne) et d'un banc (2022) ;

- Projet d'arborisation de la Route de la Gare en cours de réalisation par étapes : 800 arbustes plantés en 2025, 1'000 en 2026 et 700 en 2027 ;
- Arborisation des extérieurs de la Salle Triple des Communaux (2023) ;
- Subventionnement du remplacement des haies mono-essences (Laurel et Thuya) par des haies biodiversifiées via le Fonds durable communal (2023) ;
- Déploiement d'ombrages sur la place de jeu au collège des Ecureuils (2023) ;
- Aménagement d'un espace protégé pour les grenouilles sur le site privé Vaux du Faux (2025) ;
- Remplacement de 2 machines (souffleuse et débroussailleuse) par année par des modèles électriques (2024 et 2025) ;

Gouvernance et transversalité :

- Création du Fond développement durable pour subventionner les projets des habitants ainsi que la création d'une commission chargée de la gestion et de la définition des subventions proposées par le fond (2021) ;
- Organisation d'une démarche participative pour lancer le PECC (2022) ;
- Préparation d'une deuxième démarche participative au mois de juin 2026 pour renforcer le plan d'action après le premier cycle de quatre ans.
- Elargir le périmètre de la commission fonds durable avec une mission force de proposition (à venir).

Synthèse du bilan énergétique (Etoy)

- Notes :**
- La production photovoltaïque autoconsommée par les producteurs n'est pas connue
 - Le solde non consommé par le producteur est appelé production photovoltaïque excédentaire

Source d'informations : (*) SEFA
 (**) Office fédéral de l'énergie (OFEN)
 (***) Service Cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS)

Année	Nombre habitants	Prod. photovoltaïque excédentaire		Consommation électrique globale			Part photovoltaïque		Consommation électrique effective			
		[kWh]	Hausse annuelle	[kWh]	Hausse annuelle	par hab [kWh]	Etoy	Suisse	[kWh]	depuis 2006	par hab [kWh]	Suisse par hab [kWh]
2006	2484	0		18 078 019		7 278	0,0%		18 078 019		7 278	7 721
2007	2517	0		18 031 907	-0,3%	7 164	0,0%		18 031 907	-0,3%	7 164	7 606
2008	2642	10 479	100%	18 375 808	1,9%	6 955	0,1%		18 365 329	1,6%	6 951	7 679
2009	2698	34 288	227%	20 389 465	11,0%	7 557	0,2%	0,1%	20 355 177	12,6%	7 545	7 424
2010	2810	56 323	64%	22 455 123	10,1%	7 991	0,3%	0,1%	22 398 800	23,9%	7 971	7 637
2011	2844	66 396	18%	22 655 888	0,9%	7 966	0,3%	0,2%	22 589 492	25,0%	7 943	7 406
2012	2838	70 353	6%	22 712 627	0,3%	8 003	0,3%	0,5%	22 642 274	25,2%	7 978	7 375
2013	2860	207 129	194%	22 846 492	0,6%	7 988	0,9%	0,8%	22 639 363	25,2%	7 916	7 333
2014	2890	662 575	220%	22 937 649	0,4%	7 937	2,9%	1,2%	22 275 074	23,2%	7 708	7 018
2015	2932	1 054 543	59%	24 703 028	7,7%	8 425	4,3%	1,9%	23 648 485	30,8%	8 066	7 033
2016	2906	1 832 902	74%	24 697 929	0,0%	8 499	7,4%	2,3%	22 865 027	26,5%	7 868	6 955
2017	2908	3 363 806	84%	24 359 560	-1,4%	8 377	13,8%	2,9%	20 995 754	16,1%	7 220	6 920
2018	2905	3 896 525	16%	23 972 798	-1,6%	8 252	16,3%	3,4%	20 076 273	11,1%	6 911	6 830
2019	2933	3 581 978	-8%	23 926 673	-0,2%	8 158	15,0%	3,8%	20 344 695	12,5%	6 936	6 750
2020	2909	3 849 286	7%	21 757 358	-9,1%	7 479	17,7%	3,7%	17 908 072	-0,9%	6 156	6 550
2021	2918	3 578 488	-7%	22 748 419	4,6%	7 796	15,7%	4,4%	19 169 931	6,0%	6 570	6 602
2022	2941	3 689 986	3%	22 551 626	-0,9%	7 668	16,4%	6,1%	18 861 640	4,3%	6 413	6 520
2023	2920	4 257 769	15%	21 844 926	-3,1%	7 481	19,5%	8,3%	17 587 157	-2,7%	6 023	6 386
2024	2966	4 322 527	2%	21 344 583	-2,3%	7 196	20,3%	10,4%	17 022 056	-5,8%	5 739	6 420
2025	3013	5 013 757	16%	21 644 785	1,4%	7 184	23,2%	--	16 631 028	-8,0%	5 520	--

Depuis 2017, la Municipalité suit de près l'évolution du photovoltaïque sur son territoire. Voici les points marquants :

- **Historique de la consommation** : En 2006, la commune consommait 18 millions de kWh. Avec le développement massif de zones comme Littoral Parc (Sunstar, Migros, Lidl, GEMS, etc.), la consommation a grimpé jusqu'à un pic de **24,7 millions de kWh en 2015**. C'est aussi l'année où la production solaire a dépassé le premier million de kWh.
- **Stagnation et progrès (2015-2019)** : Malgré l'apparition de nouveaux bâtiments, la consommation s'est stabilisée. Parallèlement, la production solaire injectée dans le réseau a bondi pour atteindre **3,5 millions de kWh** (soit 15 % de la consommation globale de la commune).
- **Transition réussie (dès 2020)** : Un nouveau palier de consommation a été atteint (21 millions de kWh). La production solaire a continué de croître pour franchir les **5 millions de kWh en 2025**. Ce surplus d'énergie propre a permis de compenser l'installation de nombreuses pompes à chaleur (32 subventionnées) et l'essor des voitures électriques (5,7 % du parc communal).
- **Un bilan très positif** : Aujourd'hui, la quantité d'électricité tirée du réseau est revenue au niveau de 2009. Si l'on déduit la production solaire, la consommation réelle a **chuté de 30 % depuis 2015**, une performance nettement supérieure à la moyenne nationale.

La fin de la législature 2021–2026 marquera la dernière étape du premier cycle de quatre ans. Néanmoins, le PECC reste un processus itératif, et la Municipalité réitère sa volonté de poursuivre son action climatique avec des mesures et de la mise en œuvre de projets concrets qui se poursuivront et s'adapteront en 2026 et continueront avec la nouvelle législature.

MOBILITE – VOITURES MOBILITY

2025 marque le début d'une phase de croissance pour Mobility. Par le passé, le nombre de véhicules a longtemps évolué à un niveau similaire, autour de 3'000 unités. Au cours de l'exercice comptable écoulé, 210 voitures supplémentaires sont venues étoffer la flotte, un chiffre record depuis 2008. Ainsi, 3'260 véhicules partagés sont disponibles dans toute la Suisse. Parallèlement, Mobility porte le nombre d'emplacements à 1'650 (+50). À la fin de l'année, la société coopérative comptait 298'000 utilisatrices et utilisateurs (+13'000) et 5'700 clientes et clients commerciaux. Près de 200 entreprises et communes supplémentaires misent ainsi désormais sur l'offre de car sharing Mobility.



Statistiques d'utilisation des voitures Mobility

	2021			2022			2023			2024			2025		
	Total 2 voitures			Total 2 voitures			Total 2 voitures			Total 2 voitures			Total 2 voitures		
	Rés.	H	Km	Rés.	H	Km	Rés.	H	Km	Rés.	H	Km	Rés.	H	Km
Janvier				34	139,0	1 411	35	379,0	1 773	25	109,5	843	28	107,5	1 124
Février				39	179,5	987	25	166,5	786	18	100,5	597	17	75,0	533
Mars				38	263,5	1 374	34	364,0	1 886	20	74,0	371	15	66,0	563
Avril				25	112,0	903	30	263,0	1 173	24	215,5	882	16	64,0	642
Mai				29	140,5	782	18	189,5	1 009	28	114,0	856	22	80,0	947
Juin				40	237,0	1 545	30	199,5	824	18	86,5	571	16	64,0	417
Juillet				23	99,0	413	21	100,0	835	11	90,0	978	15	53,5	605
Août	10	63,5	266	18	108,0	464	33	131,0	830	15	122,5	945	11	42,0	255
Septembre	11	61,5	399	28	164,5	853	29	146,0	1 419	20	111,5	866	16	68,5	582
Octobre	28	103,5	729	23	111,5	679	25	114,0	661	14	59,5	863	8	46,5	118
Novembre	22	92,5	987	41	251,0	1 897	35	220,5	1 890	16	102,5	1 079	11	87,5	452
Décembre	23	115,5	792	38	290,5	1 416	22	107,0	973	28	200,5	2 025	20	111,5	1 115
Par année	94	436,5	3 173	376	2 096,0	12 724	337	2 380,0	14 059	237	1 386,5	10 876	195	866,0	7 353
Par jour	0,7	3,1	22,3	1,0	5,7	34,9	0,9	6,5	38,5	0,6	3,8	29,8	0,5	2,4	20,1
Progression jour				55,6%	86,8%	56,0%	-10,4%	13,5%	10,5%	-29,7%	-41,7%	-22,6%	-17,7%	-37,5%	-32,4%
Par mois	18,8	87,3	634,6	31,3	174,7	1 060,3	28,1	198,3	1 171,6	19,8	115,5	906,3	16,3	72,2	612,8
Progression mois				66,7%	100,1%	67,1%	-10,4%	13,5%	10,5%	-29,7%	-41,7%	-22,6%	-17,7%	-37,5%	-32,4%
Coûts :															
Location	12 510			30 856			30 856			30 971			30 971		
Ristourne	-2 562			-10 735			-11 329			-8 564			-5 653		
Propre usage	-233			-300			-423			-565			-762		
Coût effectif [ChF]	9 715			19 821			19 104			21 842			24 556		
Coût effectif [%]	78%			64%			62%			71%			79%		

Malgré l'augmentation continue du nombre d'utilisateurs Mobility au niveau national, l'utilisation des deux véhicules stationnés dans notre village est en baisse depuis 2023. Face à ce constat, la Municipalité a décidé de renouveler le contrat Mobility pour un seul véhicule. La Toyota hybride ne sera donc plus disponible dès août 2026.

INFORMATIQUE

Une Convention cybersécurité Canton-Communes a été mise en place en 2024 sous l'égide de l'UCV. Ce partenariat établi entre le Canton et les Communes pour renforcer la cybersécurité des collectivités publiques.

Pour rappel, la Convention cybersécurité, entrée en vigueur le 1er janvier 2024, a permis de développer, par l'intermédiaire de la Force cantonale d'intervention cybersécurité (ci-après CSIRT), de réelles synergies tant sur le plan opérationnel que financier. La mutualisation de méthodes, compétences et outils de cybersécurité, notamment pour l'identification des vulnérabilités, bénéficie à l'ensemble des parties prenantes et contribue au renforcement global du niveau de sécurité.

Bien qu'il ne soit pas possible d'établir un lien de causalité direct avec la mise en place du CSIRT, aucune cyberattaque majeure n'a été recensée au cours de l'année 2025. Néanmoins, 24 incidents ont nécessité l'intervention des experts de la Force cantonale d'intervention cybersécurité. Au niveau de la volumétrie de l'activité, plus de 320 demandes et interactions ont été enregistrées sur l'année, soit une hausse de près de 45 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui démontre la collaboration forte qui s'installe.

La gouvernance de cette convention repose sur un Comité de pilotage composé de quatre représentants du Canton et de quatre représentants des Communes. Ce comité fonctionne aujourd'hui de manière active et efficace, selon des principes d'utilisation efficiente des ressources et de transparence.

Les objectifs 2025 fixés par le Copil ont été atteints, parmi lesquels figurent notamment la publication de mesures essentielles de cybersécurité ainsi que le déploiement d'un outil automatisé de surveillance et de détection des vulnérabilités exposées sur internet. Cette solution bénéficie à l'ensemble des Communes et associations intercommunales, et est également utilisé par le Canton, concrétisant ainsi les synergies mentionnées précédemment.

SERVICE DES EAUX

L'année 2025 était une année météorologiquement normale avec une production globale d'eau potable de 884'541 m³ correspond aux années similaires de 2011 et 2019.

Nous pouvons donc estimer que la consommation d'eau augmente de 30% (environ 200'000 m³) pour l'arrosage pendant les années dites très sèches. Certes, le 70% de cette augmentation concerne l'irrigation professionnelle, mais le solde d'environ 70'000 m³ concerne l'arrosage des jardins situés dans le périmètre de distribution des Communes d'Etoy et de Buchillon.

Consommations													
Année	Unité	Total Apports	Irrigations	AIEB	Fontaines	Etoy - Buchillon	Livré à Buchillon	Facturé divers	Facturé Etoy	Non facturé (*)	Vidanges et fuites connues	Pertes et utilisations non facturées	
2010	[m3]	908 440	169 224	249 689	42 574	446 953	68 849	1 336	290 570	10 071	3 400	72 727	8,01%
2011	[m3]	869 194	137 511	246 718	42 574	442 391	85 241	1 336	290 570	10 071	3 400	51 773	5,96%
2012	[m3]	713 787	43 743	257 367	23 099	389 578	88 572	1 642	259 593	7 735	450	31 586	4,43%
2013	[m3]	754 991	71 908	257 984	24 878	400 221	87 211	9 544	254 694	8 332	450	39 990	5,30%
2014	[m3]	759 192	74 994	263 247	26 017	394 934	84 118	8 771	252 000	8 793	1 090	40 162	5,29%
2015	[m3]	1 049 045	223 045	270 356	27 965	527 679	113 922	4 016	303 925	25 486	1 850	78 480	7,48%
2016	[m3]	815 154	67 975	268 019	25 690	453 470	96 707	622	299 240	10 449	2 815	43 637	5,35%
2017	[m3]	940 227	137 668	311 859	26 476	464 224	103 433	1 910	324 360	14 307	2 076	18 138	1,93%
2018	[m3]	987 755	156 122	314 024	20 346	497 263	122 854	1 066	331 359	15 578	6 039	20 367	2,06%
2019	[m3]	891 581	111 781	291 116	20 949	467 735	108 958	6 356	275 003	38 203	1 168	38 047	4,27%
2020	[m3]	1 003 804	149 822	283 698	21 400	548 884	111 679	3 091	307 558	16 136	301	110 119	10,97%
2021	[m3]	771 790	74 437	167 866	22 092	507 395	89 284	5 593	255 340	11 993	8 366	136 819	17,73%
2022	[m3]	1 082 342	274 082	252 045	23 118	533 097	112 884	8 214	313 349	49 443	4 500	44 707	4,13%
2023	[m3]	1 099 420	275 439	249 382	24 224	550 375	165 522	2 106	301 555	17 167	173	63 852	5,81%
2024	[m3]	832 529	98 369	243 156	23 783	467 221	130 214	930	266 314	48 308	1 379	20 076	2,41%
01.2025	[m3]	42 532	3	16 573	81	25 875	3 794						
02.2025	[m3]	43 403	588	17 885	81	24 849	3 524						
03.2025	[m3]	47 673	409	18 339	179	28 746	4 972						
04.2025	[m3]	55 881	4 980	11 862	1 341	37 698	10 002						
05.2025	[m3]	66 267	4 541	18 281	3 184	40 261	9 285						
06.2025	[m3]	124 269	51 827	23 882	2 701	45 859	8 065						
07.2025	[m3]	169 305	67 948	28 863	3 473	69 021	28 461						
08.2025	[m3]	130 303	54 398	23 896	2 605	49 404	16 926						
09.2025	[m3]	67 490	368	26 985	3 280	36 857	9 981						
10.2025	[m3]	48 904	162	21 565	2 798	24 379	7 293						
11.2025	[m3]	40 121	147	17 747	86	22 141	6 604	335	288 772	15 235	270		
12.2025	[m3]	48 393	0	20 450	0	27 943	9 564						
2025	[m3]	884 541	185 371	246 328	19 809	433 033	118 471	335	288 772	15 235	270	9 950	1,12%

L'estimation de 1,12% de pertes dans le réseau de distribution communal est très réjouissante car elle est inférieure à la tolérance de 5% des compteurs d'eau neufs, ce qui confirme un bon état général de notre réseau de distribution.

Pour information, les pertes sur le réseau complémentaire d'irrigation ont été de 2,6% en 2025, ce qui est également excellent.

ASSAINISSEMENT DES EAUX

Le projet de STEP régionale de l'Aubonne, qui doit regrouper 19 communes de Rolle à St-Prex, était bloqué depuis plusieurs années par les services cantonaux de l'aménagement du territoire. Ceux-ci ont finalement assoupli leurs directives, permettant d'envisager une implantation sur un terrain agricole. Grâce à cela, l'étude d'implantation a pu reprendre.

Parallèlement, au cas où la STEP régionale ne pourrait pas se réaliser, une étude de faisabilité a été menée sur le site de la STEP intercommunale de St-Prex. Elle visait à vérifier si l'installation actuelle pourrait être transformée pour assurer les traitements nécessaires et répondre aux normes des prochaines décennies. Il a ainsi pu être validé que la surface de la parcelle permettrait cet agrandissement moyennant quelques contraintes sur les techniques de traitement.

SERVICE DEFENSE INCENDIE (SDIS)

Extrait du rapport

Afin de pallier la promotion de notre quartier-maître, nous avons mis au concours son poste au mois de février. Toujours avec l'aide de Mme Valérie Curutchet, nous avons organisé 2 entretiens avec les personnes sélectionnées pour ce poste. Notre choix s'est porté sur le Premier-Lieutenant

Fabrice Dupuis de l'Ol Morges, qui a pris ses fonctions de quartier-maître le 1er juillet 2025. Le CODIR et notre Commandant ont travaillé sur la modification de son cahier des charges et M. Houlmann reste responsable des finances. Il est épaulé par le nouveau quartier-maître qui a vu aussi son cahier des charges légèrement modifié.

Je tiens à remercier, au nom du CODIR, Thierry Charrey pour son engagement et tout le travail effectué pour le développement de notre SDIS.

Durant l'année 2025, des délégations du CODIR et de la Municipalité de Morges se sont rencontrées à plusieurs reprises afin de continuer à travailler sur le dossier de la nouvelle caserne principale. Toutes les options sont étudiées.

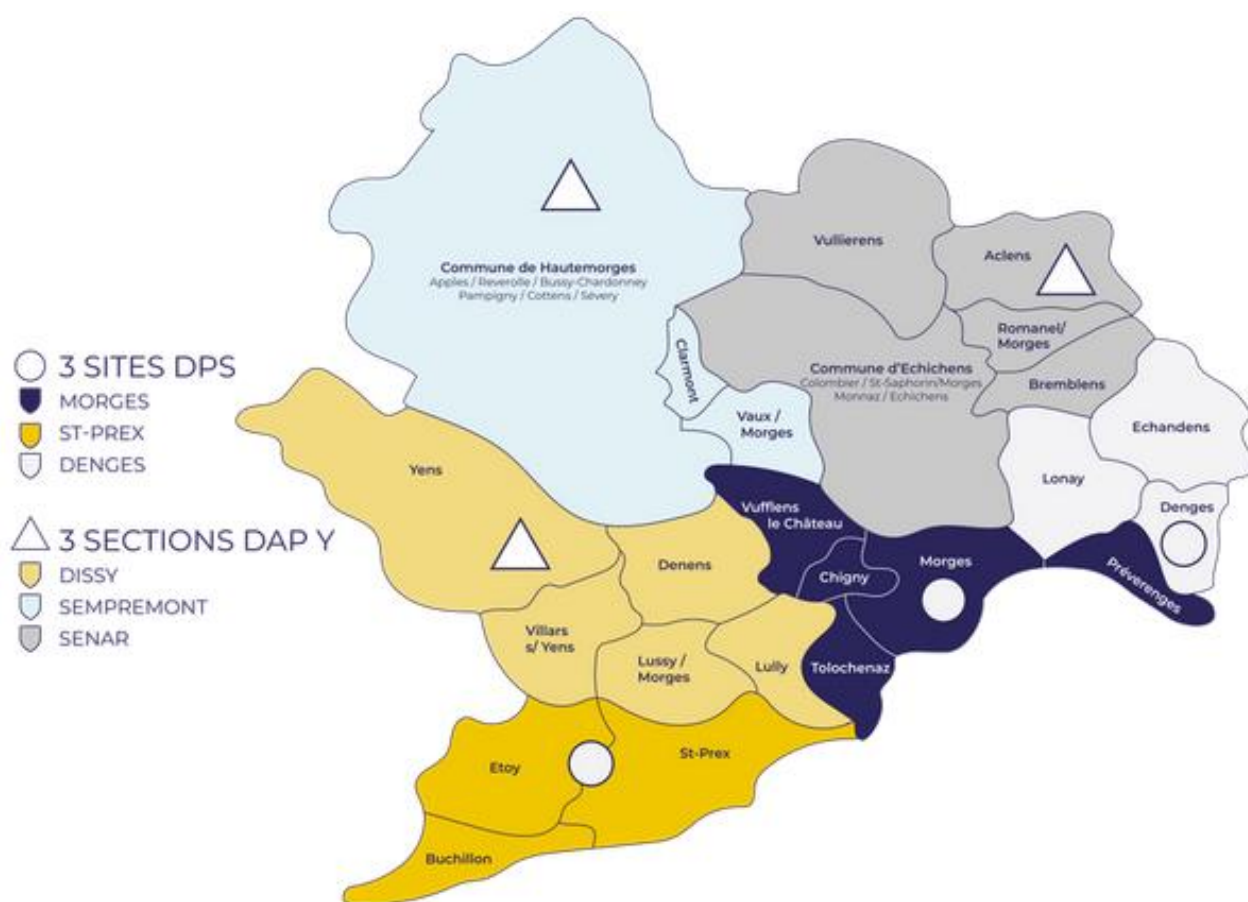
Le CODIR a soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale les préavis :
sur les comptes 2024, sur le budget 2026.

De plus, les membres du CODIR se sont partagé diverses tâches et ont honoré divers rendez-vous en lien avec des dossiers spécifiques à chaque dicastère. Le CODIR s'est aussi reparti tous les derniers exercices de fin d'année afin d'adresser un message aux sapeurs-pompiers et féliciter les personnes promues à un nouveau grade.

Sur le plan financier, le bouclage des comptes de l'exercice 2024 a confirmé, à l'instar de ces dernières années, que la volonté de maîtriser les coûts reste un souci permanent à tous les niveaux. Je tiens à remercier notre Commandant, Monsieur Nicolas Houlmann, pour sa bonne collaboration et son excellent travail.

Le budget 2026 a été élaboré selon la nouvelle comptabilité des communes MCH2. Le CODIR tient aussi à remercier l'ensemble des permanents ainsi que l'Etat-Major qui travaillent au bon fonctionnement opérationnel du SIS Morget. Nous tenons aussi à remercier l'ensemble des intervenants qui, durant toute l'année, prennent du temps pour le SIS Morget.

Le CODIR tient finalement à remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont engagées à la bonne marche du SIS Morget durant cette année 2025, et à ceux qui ont décidé de mettre fin à leur activité de sapeur-pompier



Nombre d'intervention

401

Types d'intervention



Feux

→ **109**



Éléments naturels

→ **25**



Assistances

→ **48**



Accidents/Pionniers

→ **7**



Techniques

→ **96**

ABC

Chimique

→ **28**



Alarmes auto. justifiées

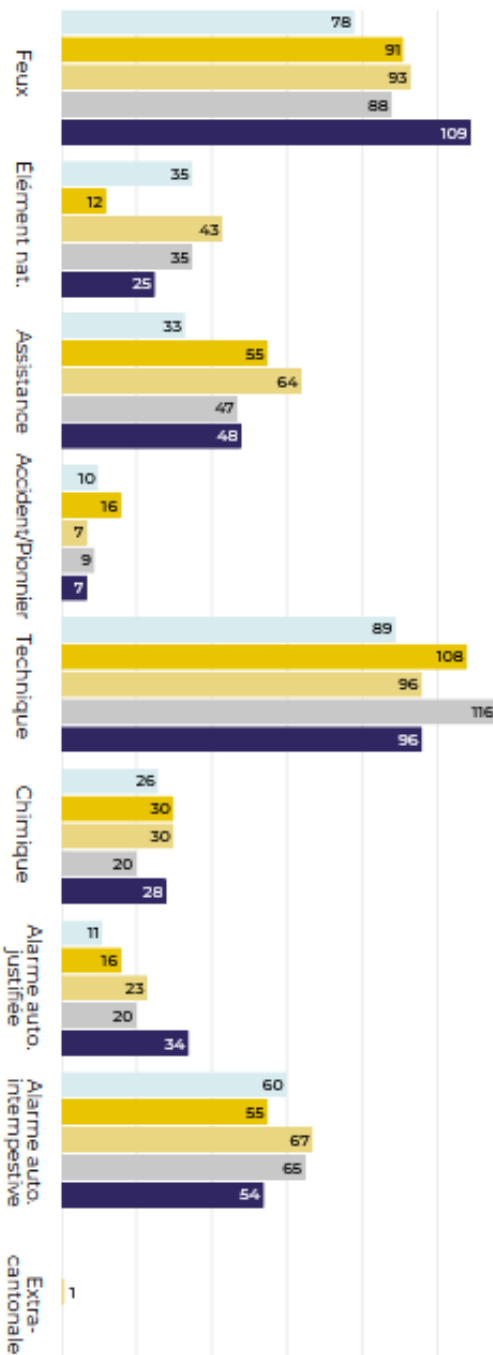
→ **34**



Alarmes auto. intempestives

→ **54**

2021 2022 2023 2024 2025



De jour (en semaine) De nuit Week-end

Interventions 175 90 136 401

OI Saint-Prex DPS catégorie B



PROTECTION CIVILE (PCi)

Extrait du rapport

La protection civile demeure un acteur discret, mais indispensable à la sécurité de notre région. En 2025, nous avons su répondre aux sollicitations parfois exigeantes

Rapport de Bataillon

Le rapport de Bataillon de notre ORPC s'est déroulé le 29 janvier à Tolochenaz. Nous avons procédé à 16 promotions et 5 libérations d'officiers d'Etat-major.

Essai des sirènes

Nous avons convoqué 100 astreints pour le traditionnel test des sirènes ayant lieu le premier mercredi du mois de février. Le but était d'effectuer le test des 69 sirènes du District. Le taux de couverture à l'échelon cantonal a été de 97.1 %

FO cadres

Du 5 au 7 mars, notre ORPC a développé un nouveau module de formation destiné uniquement aux cadres de notre bataillon

CR CP 3

Le cours de répétition de la compagnie 3 a eu lieu du 24 au 28 mars. Lors de cette semaine, nous avons introduit des nouvelles thématiques d'instruction. Pour nos chauffeurs, nous avons développé une formation complémentaire en lien avec le chargement, directement en collaboration avec un expert de la Police Région Morges.

Pour la section appui, nous avons pris la décision de mettre l'accent sur le calage sismique. Ce système permet de sécuriser les façades d'un bâtiment.

Pour l'assistance, une collaboration avec la Fondation Perceval a été une réelle plus-value aussi bien pour nos astreints que pour les résidants. Cet échange avait pour but de renforcer la capacité à accueillir, orienter et accompagner des personnes en situation de vulnérabilité tout en améliorant la coordination des équipes en cas d'évacuation

Campagne CPA 1

Du 7 au 11 avril s'est déroulée la campagne des contrôles périodiques des abris privés. Avec 30 astreints par jour, nous avons effectué 161 contrôles dans les communes de Denens, Lonay, Lully et Romanel-sur-Morges.

Tour de Romandie

Une étape du tour de Romandie cycliste 2025 a fortement impacté la commune de Cossonay et ses communes voisines. Suite à une demande d'intervention en faveur de la collectivité émise par le Comité d'organisation de l'étape, un important dispositif a été mis en place avec notre collaboration. Ce sont 42 astreints qui ont été engagés au cours de cette journée



Fête fédérale de Gymnastique

Cette manifestation a impliqué notre ORPC à deux reprises. Une première fois dans une phase de montage en amont de l'événement, fin mai, et une deuxième fois dans une phase de démontage, fin juin



Canicule I - au service des aînés

Le vendredi 27 juin et pour une durée d'une semaine, le plan canicule a été activé sur les communes d'Aclens, Etoy, Tolochenaz et Villars-sous-Yens, en réponse à la hausse prolongée des températures et en application des directives cantonales.

Au total, 148 personnes ont été concernées lors de cette première vague :

29 à Aclens

98 à Etoy

16 à Tolochenaz

5 à Villars-sous-Yens

Canicule II

Le vendredi 8 août, le plan canicule a été activé une deuxième fois pour des températures allant jusqu'à 37°. Nous avons assuré le suivi avec les personnes demanderesse et refait un processus complet de contact le vendredi 15 août. Finalement, le plan a été levé le dimanche 17 août et l'opération s'est déroulée sans aucun événement défavorable

Cours CP 1 FIR

Le cours de la compagnie 1 a eu lieu du 18 au 22 août et a permis de travailler plusieurs aspects clés. La section appui a exercé le sauvetage, le déplacement de charges et l'étayage de façade.

PBC

Lors du cours de répétition des spécialistes de la protection des biens culturels (PBC) du 6 au 10 octobre 2025, les travaux ont permis de finaliser le recensement des biens culturels et des archives de la commune de Hautemorges, après la pause due aux inondations de 2024. Les communes de Bougy-Villars et Allaman ont également été recensées.

Campagne CPA 2

Durant la dernière semaine du mois d'octobre, nous avons procédé à la campagne des contrôles périodiques des abris privés. Avec 30 astreints par jour, nous avons effectué 152 contrôles dans la commune de Lonay afin de terminer le premier volet amorcé au début de l'année.

Inondations à Morges



Le dimanche 2 novembre, nous avons été alarmés à la demande du SDIS Morget. La rivière la Morges a débordé et provoqué des inondations dans la ville du même nom. Le Théâtre des Trois P'tits Tours a été touché. Nous avons déployé 5 astreints et un officier de milice afin de surveiller le cours d'eau à des emplacements stratégiques. Le dispositif était également en alerte pour le déclenchement d'une deuxième alarme permettant la mise en place de sacs de sable destinés à la protection de points sensibles si nécessaire.

Quelques chiffres annuels :

- Jours de service Bat. Morges :
- 2'889
- Jours de cours de répétition :
- 2'381
- Jours de service IFC (interventions en faveur de la collectivité) :
- 478

- Jours de service ISU (interventions en situation d'urgence) :
- 30
- Effectif
- Effectif au 31.12.2025 : 361
- Effectif au 01.01.2026 : 346

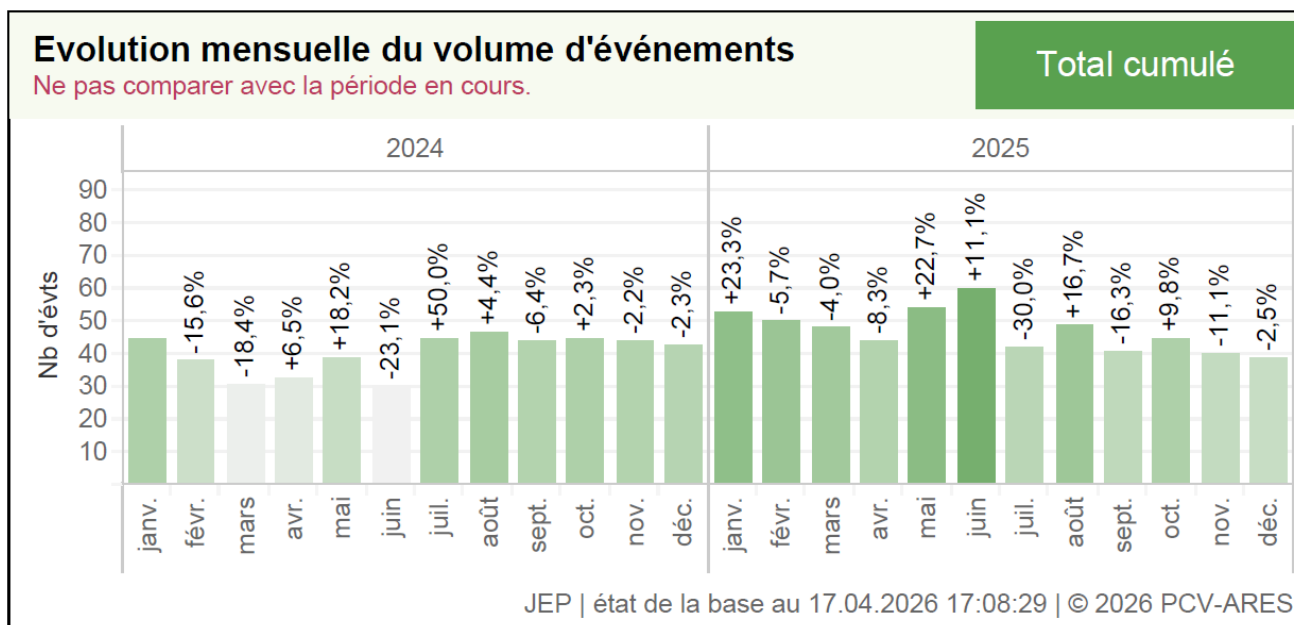


POLICE

La gendarmerie cantonale ne nous communique plus les chiffres relatifs aux événements survenus sur le territoire communal. Les chiffres transmis auparavant reflétaient l'activité de la gendarmerie, mais ils n'étaient pas suffisamment pertinents, car ils incluaient :

- les événements ;
- les compléments (liés à un même événement) ;
- les informations diverses saisies à propos d'Etoy.

Un nouveau tableau nous est communiqué



On observe une légère hausse des infractions au Code pénal (+4,6 %), le nombre de cas passant de 153 en 2024 à 160 en 2026, dans un contexte cantonal également orienté à la hausse (+2,9 %).

Nous maintenons un contact régulier avec le poste de gendarmerie d'Aubonne, à qui nous signalons systématiquement tous les événements.

Commune Etoy

	2024	2025	Evolution 2024-2025
Loi / Infractions (article), y c. tentatives			
Code pénal (CP)	153	160	4.6%
Total vie et intégrité corporelle (Art. 111-136)	12	11	-8.3%
Homicides (Art. 111-113/116)	0	0	-
Lésions corporelles graves (Art. 122)	0	0	-
Lésions corporelles simples (Art. 123)	1	2	n.s.
Voies de fait (Art. 126)	8	8	n.s.
Mise en danger (Art. 129)	3	0	n.s.
Participation rixe / agression (Art. 133-134)	0	0	-
Total patrimoine (Art. 137-172)	110	106	-3.6%
Abus de confiance (Art. 138)	0	1	-
Vol, y c. d'imp. min. (sans vol de véhicule) (Art. 139/172)	59	46	-22.0%
dont vol à l'arrachée	0	0	-
dont vol à la tire/astuce	7	2	n.s.
dont vol à l'étalage et vol, y c. d'imp. min.	15	15	0.0%
dont vol par introduction clandestine	0	0	-
dont vol par effraction	11	3	n.s.
dont effraction véhicule, y c. d'imp. min.	4	1	n.s.
Vol de véhicule (Art. CP 139)	10	10	0.0%
Brigandage (Art. 140)	0	0	-
Dommmages à la propriété sans vol (Art. 144)	6	21	n.s.
Dommmages à la propriété lors de vol	14	4	n.s.
Escroquerie, y c. imp. min. (Art. 146/172)	8	12	n.s.
Extorsion et chantage (Art. 156)	1	0	n.s.
Recel (Art. 160)	0	0	-
Total liberté (Art. 180-186)	18	12	-33.3%
Menaces (Art. 180)	4	8	n.s.
Contrainte (Art. 181)	0	0	-
Séquestration et enlèvement (Art. 183)	0	0	-
Violation de domicile sans vol (Art. 186)	2	1	n.s.
Violation de domicile lors de vol (Art. 186)	12	3	n.s.
Total intégrité sexuelle (Art. 187-200)	3	4	n.s.
Actes d'ordre sexuel avec enfants (Art. 187)	1	1	n.s.
Contrainte sexuelle (Art. 189)	0	0	-
Viol (Art. 190)	0	0	-
Total autres titres du code pénal	10	27	170.0%
Incendie intentionnel (Art. 221)	1	4	n.s.
Falsification de monnaie, etc. (Art. 240-250)	0	1	-
Faux dans les titres, etc. (Art. 251-257)	1	1	n.s.
Violence/menace contre autorités/fonctionnaires (Art. 285)	0	0	-
Opposition aux actes autorité (Art. 286)	0	0	-
Vol de plaque (Art. LCR 97)	1	2	n.s.
Loi sur les stupéfiants (LStup)	6	10	n.s.
Consommation (contravention)	5	4	n.s.
Possession (contravention)	1	3	n.s.
Total trafic, culture ou production	0	3	-

n.s. = Les variations de valeurs inférieures à 10 ne sont pas calculées, celles-ci n'étant pas significatives.
 - = La variation ne peut être calculée si le nombre d'infractions de l'année précédente est de 0.

TRANSPORTS PUBLICS

Les lignes 722 et 727 avec leur nouveau parcours semblent avoir trouvé leur rythme de croisière, la fréquentation est intéressante et nous allons conserver le nombre de courses qui sont actuellement en vigueur. Une demande de modification et un prolongement de la ligne a été demandé jusqu'à Montherod et sera testée durant l'année 2026. La ligne 724 continue quant à elle à bien fonctionner.

BATIMENTS

Auberge

L'étude de transformation de l'auberge s'est poursuivie. Une demande préalable avant mise à l'enquête a été transmise à la Direction des monuments et sites.

Bâtiment administratif

Plusieurs séances ont eu lieu avec le bureau Tinguely Architecture (M. Alain Guisolan) pour la transformation des appartements en une nouvelle salle de municipalité et des bureaux. Ces travaux impliquent également l'isolation de la toiture, l'installation de panneaux solaires et le changement des vitrages.

RCP Communaux (production d'électricité et consommation des bâtiments de la zone Communaux – collèges, salle triple, salle polyvalente, local voirie, buvette du foot, tennis, éclairage terrain de foot)

- *Production totale :*
 - 2024 604 Mwh
 - 2025 659 Mwh

- *Injection dans le réseau SEFA :*
 - 2024 395 Mwh
 - 2025 430 Mwh

- *Autoconsommation :*
 - 2024 209 Mwh
 - 2025 228 Mwh

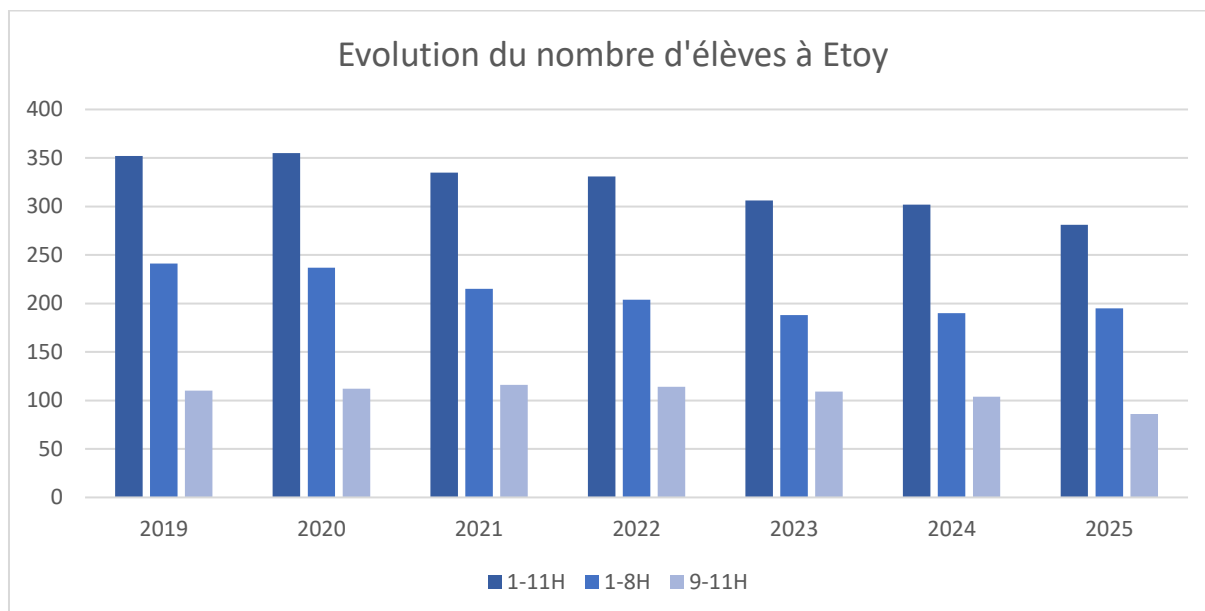
- *Acheté à la SEFA :*
 - 2024 319 Mwh
 - 2025 353 Mwh

Globalement, au niveau des bâtiments communaux, ce sont essentiellement des travaux d'entretien courant qui ont été effectués au cours de l'année 2025.

Pour les détails chiffrés, nous vous prions de vous référer à l'annexe « Comptes 2025 » qui répertorie toutes les dépenses compte par compte.

ECOLES

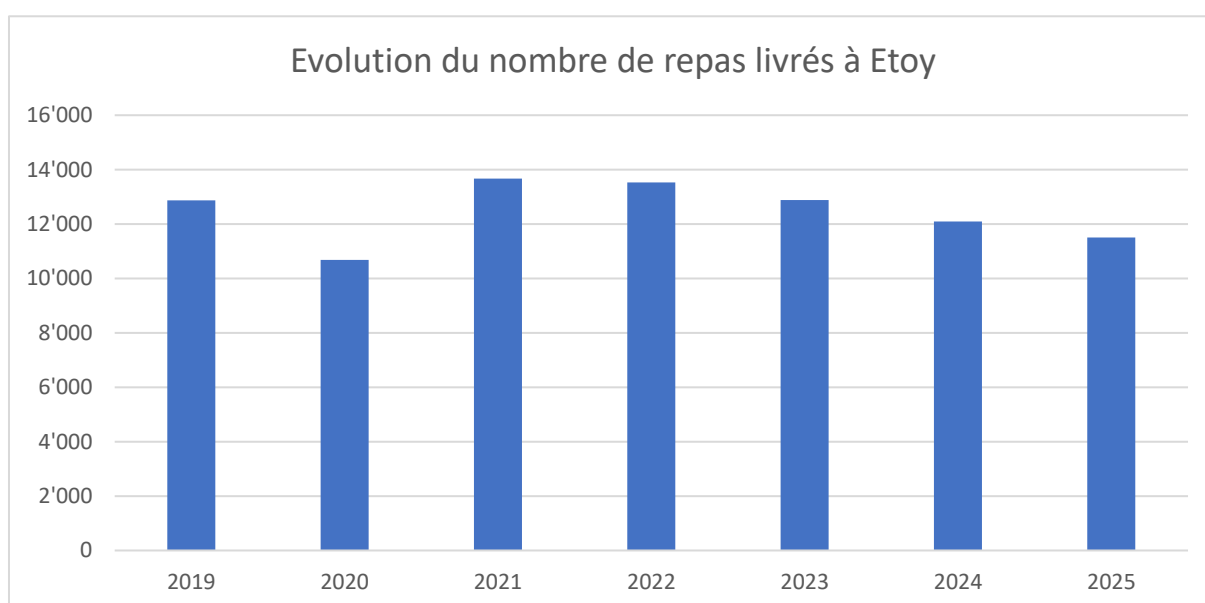
Le nombre d'enfants habitant Etoy scolarisés à l'école publique est en légère diminution depuis plusieurs années, comme on peut le constater sur le graphique ci-dessous. À la rentrée 2025, le nombre d'élèves d'Etoy scolarisés dans les degrés 1 à 11H s'élevait à 281 versus 302 à la rentrée 2024.



Au niveau de l'ASSAGIE, les comptes de 2025 se clôturent avec une charge pour les communes de CHF 9'339'349.75, soit une baisse de CHF 154'350.25 (-1.63 %) par rapport au budget 2025. On peut donc considérer l'exercice 2025 comme sain, puisqu'il présente un coût pour les communes inférieur au budget, malgré une augmentation par rapport à l'exercice 2024 de 8.65 %, laquelle était prévue et s'explique par l'entrée en service du nouveau collège de Féchy.

Pour l'ensemble des communes de l'ASSAGIE, contrairement à ce qui est observé à Etoy, on relève une légère augmentation du nombre d'élèves par rapport à 2024 (+21 élèves, soit +1.27 %). Le coût par élève s'établit à CHF 5'643, marquant une hausse de CHF 574 par rapport à l'exercice 2024. Cette augmentation était attendue en raison de l'amélioration des infrastructures scolaires (salle multifonction à Etoy et nouveau collège à Féchy).

CANTINE ET ACCUEIL PARASCOLAIRE A MIDI



Avec quelque 11'500 unités, le nombre de repas servis par la cantine scolaire d'Etoy a légèrement diminué en 2025 par rapport à 2024. La diminution depuis quelques années s'explique, d'une part, par le fait que le nombre d'élèves en général est également en diminution et que le pourcentage d'enfants fréquentant la cantine a atteint un plateau. D'autre part, un nombre croissant d'enfants optent pour l'option "pique-nique avec accompagnement" proposée depuis 3 ans.

Cette année scolaire, les élèves ont de nouveau pu profiter de repas de qualité cuisinés sur place par une équipe sympathique et motivée du prestataire de la cantine d'Etoy, « Le Repas Quotidien », qui est certifié « EcoCook ». La cheffe Mélanie Philippona a quitté son poste à la cantine d'Etoy, et c'est désormais le nouveau chef Nicolas Monti et son équipe qui proposent une alimentation saine et riche en produits frais, régionaux et durables aux enfants. Au minimum un repas par semaine est végétarien.

Aussi en 2025, les enfants ont eu la chance d'être encadrés par une équipe compétente, motivée et créative. Annick, Chantal, Magali, Marilène, Pamela, Anne-Sophie, Sonja, Jean-Philippe, Claire, Alexandra, Ludovic et Loïc ont accueilli les enfants avec bienveillance en assurant un cadre respectueux et sécuritaire.

En outre, l'équipe cantine a cette année encore pu bénéficier d'un budget « Animation » octroyé par l'ASSAGIE pour organiser différentes activités qui permettent d'égayer le quotidien des élèves au fil des mois. Une salle de gym est également à disposition des enfants pendant l'accueil de midi pour des jeux de balles et des activités sportives.

RESEAU D'ACCUEIL DE JOUR ASSAGIE

Mise en place du réseau

Le Comité de direction de l'ASSAGIE (Association Scolaire Aubonne et Gimel – Etoy) a consacré de nombreuses heures à la mise en place de l'accueil de jour, entré en exploitation au 1er août 2025. Sur le plan administratif, une coordinatrice de l'accueil familial de jour a été recrutée au printemps, ainsi qu'une secrétaire-comptable chargée de reprendre une partie des tâches jusque-là assurées par la bourse d'Aubonne depuis le mois d'août.

Plusieurs séances de travail ont été conduites en étroite collaboration avec la coordinatrice de l'accueil familial de jour et les directrices des structures d'accueil afin d'optimiser la coordination entre les différentes entités et de garantir la meilleure capacité d'accueil possible, en particulier pour les enfants d'âge préscolaire.

Dans l'ensemble, même si certains ajustements ont été nécessaires durant la phase de démarrage, la mise en œuvre du réseau s'est déroulée de manière satisfaisante et les retours des familles sont globalement très encourageants. D'une part, la liste d'attente pour le placement des enfants a drastiquement diminué, diminuant d'autant le stress parental à ce sujet, d'autre part, des réponses rapides sont obtenues pour toute question d'ordre administratif. Enfin, les accueillantes en milieu familial ont aussi relevé majoritairement une amélioration des relations avec la coordinatrice et de fait le réseau.

Enfin, il n'est pas inutile de signaler que le retour des parents que nous avons depuis la création du réseau ASSAGIE est positif.

Aspects financiers et volumes des prestations

L'excédent de charges à la charge des communes s'élève à CHF 1'928'384.03, alors que le budget 2025 prévoyait un montant de CHF 2'145'020.85. Cette amélioration par rapport aux prévisions budgétaires est dès lors réjouissante.

Le coût horaire de l'excédent de charges des structures de l'ASSAGIE s'établit à CHF 5.89 pour l'accueil collectif préscolaire, à CHF 5.26 pour l'accueil collectif parascolaire et à CHF 5.01 pour l'accueil familial.

Au total, 355'674 heures d'accueil ont été consommées par les communes du réseau, contre 335'275 heures prévues au budget 2025. Par ailleurs, par rapport à l'année 2024, les structures faisant partie du réseau ASSAGIE ont produit environ 23 % d'heures supplémentaires à destination de la population du périmètre ASSAGIE, traduisant une amélioration de la capacité du réseau à répondre à une demande soutenue de prestations d'accueil. Cela répond ainsi à un vœu exprimé par de nombreuses familles de la région.

L'augmentation du nombre d'heures prestées pour les communes membres du réseau indique que la constitution d'un réseau propre permet, dès sa création, de mieux servir la population de l'ASSAGIE : l'un des objectifs initiaux est d'ores et déjà atteint. Cette augmentation des prestations induit toutefois des coûts nets supplémentaires, chaque heure prestée générant le financement par le réseau de l'excédent de charges correspondant.

MÉDIATHÈQUE

L'année 2025 était marquée d'une part par des grands changements du côté de la ludothèque et d'autre part par la fête des 10 ans de la Médiathèque d'Etoy.

Ainsi une grande partie de l'année a été consacrée à la migration du catalogue des jeux et jouets de la ludothèque du logiciel *Infoludo* vers *Alma*, le logiciel utilisé par la bibliothèque pour la gestion des livres. L'avantage de cette migration est principalement de pouvoir prêter et retourner des livres et des jeux avec le même logiciel au même guichet. Cela réduit le temps d'attente pour les usagers, offrant une fluidité bienvenue pendant les permanences. Ce changement a nécessité un grand engagement de la part de l'équipe de la médiathèque ainsi que de l'équipe *Renouvaud*, qui gère le logiciel *Alma* pour tout le réseau vaudois. Le « Go live » a eu lieu le 18 août, jour de la rentrée scolaire. Les abonnés étaient ravis de voir leurs visites à la Médiathèque simplifiées. La Médiathèque a donc parfaitement réussi le pari d'intégrer la partie ludothèque au réseau *Renouvaud*, devenant ainsi la première structure du Canton à franchir ce pas.

En outre, la responsable de la ludothèque, Mme Gillian Blackall a pris sa retraite fin septembre. Laurence Jobin a repris son poste dès le 1er octobre, tout en conservant la gestion de la partie communale de la bibliothèque. Elle a toutefois démissionné de son poste cantonal, dédié à la partie scolaire, qui a été repris par Mallory Larcinese, agente en information documentaire.



Le 6 septembre, la fête d'anniversaire des 10 ans de la Médiathèque a réjoui petits et grands avec un joli programme animé par les jeunes artistes du cirque Cosquino qui ont présenté le spectacle « Harry Potter » et proposé des activités de cirque aux enfants. Les délicieuses gourmandises offertes et les jeux géants mises à disposition étaient également très appréciés. La totalité des collaboratrices professionnelles et bénévoles était présente et a participé à l'organisation de cette fête très réussie.



En plus de ces événements marquants, la Médiathèque a poursuivi ses activités courantes, en proposant 3 permanences hebdomadaires au public, 150 périodes d'animations pédagogiques pour les classes de l'EP Gimel-Etoy, 2 accueils hebdomadaires aux enfants inscrits à la cantine ainsi que de nombreuses animations, dont 6 contes, 5 ateliers créatifs ainsi que 10 rencontres « Né pour lire ».

La médiathèque a un compte Instagram (mediatheque_eto) et une page Facebook qui annoncent aussi bien les activités et événements que les nouveautés et cups de cœurs de livres et jeux.

Un dynamisme qui porte ses fruits puisque aussi bien du côté de la bibliothèque que du côté de la ludothèque le nombre de prêts a encore augmenté en 2025 par rapport à 2024. Il est à relever que le nombre de personnes fréquentant la Médiathèque et qui ne résident pas à Etoy a fortement progressé pour passer à 56% du côté de la bibliothèque et à 65% du côté de la ludothèque. Les communes les plus représentées parmi nos abonnés ne résidant pas à Etoy sont Lavigny, Saint-Prex, Saint-Livres et Buchillon.

En 2025, le bon fonctionnement et le succès de la Médiathèque d'Etoy étaient dus à une équipe compétente, motivée et dynamique composé d'Alicia Monti, Laurence Jobin, Gillian Blackall et Mallory Larcinese ainsi que des bénévoles Erika Glauser, Chantal Herzog, Rosmarie Herger, Nelly Pernet, Ursula Huwiler, Catherine Maj, Pia Hitz Lepori, Mélanie Cicognani, Satu Dalnell, Pascale Jaber, Violaine Preitner, Garance Maturo et Jacques Lepori. L'équipe des bénévoles a travaillé près de 1000 heures en 2025, ce qui correspond à 0.5 ETP.

Le rapport d'activité complet de la médiathèque est joint à ce préavis.

CENTRE DES JEUNES

En 2025, le Centre des jeunes (CDJ) était piloté par une équipe compétente, motivée, créative et enthousiaste, composée de Jean-Philippe (animateur responsable), Claire, Alexandra et les civilistes Ludovic (premier semestre) et Loïc (deuxième semestre).

La fréquentation du CDJ était à la hausse en 2025. Les animatrices et animateurs ont accueilli une vingtaine de jeunes les lundis et mercredis et entre 25 et 30 les mardis et jeudis. Le vendredi reste un moment phare de la semaine avec un effectif jusqu'à 40 jeunes et des repas le soir qui réunissent entre 15 et 20 participants en moyenne.



Le CDJ a offert une large gamme d'activités variées à son jeune public tout au long de l'année : accueil quotidien après l'école, mercredis sport, soirées et repas du vendredi, moments filles, activités de cuisine, activités spéciales des samedis, la traditionnelle sortie Europa-Park, programmes vacances, camp d'été, camping sous les étoiles, fête des sorcières, fenêtre de l'Avent et développement de l'offre en petits jobs via l'association Yourte 16-20.

Le 22 juin 2025 notre CDJ a soufflé 15 bougies. L'équipe d'animation, jeunes, familles, anciens et anciennes bénéficiaires, membres des équipes d'animations antérieures, partenaires et autorités ont célébré les 15 ans du centre dans la bonne humeur et sous un soleil radieux. Bubble Foot, tours de magie de Nathan, beach-volley et mini-jeux, un quiz pour gagner des journées à Europa-park et un repas aux saveurs des voyages solidaires du CDJ au Burkina Faso et au Népal étaient au programme de cette magnifique journée.



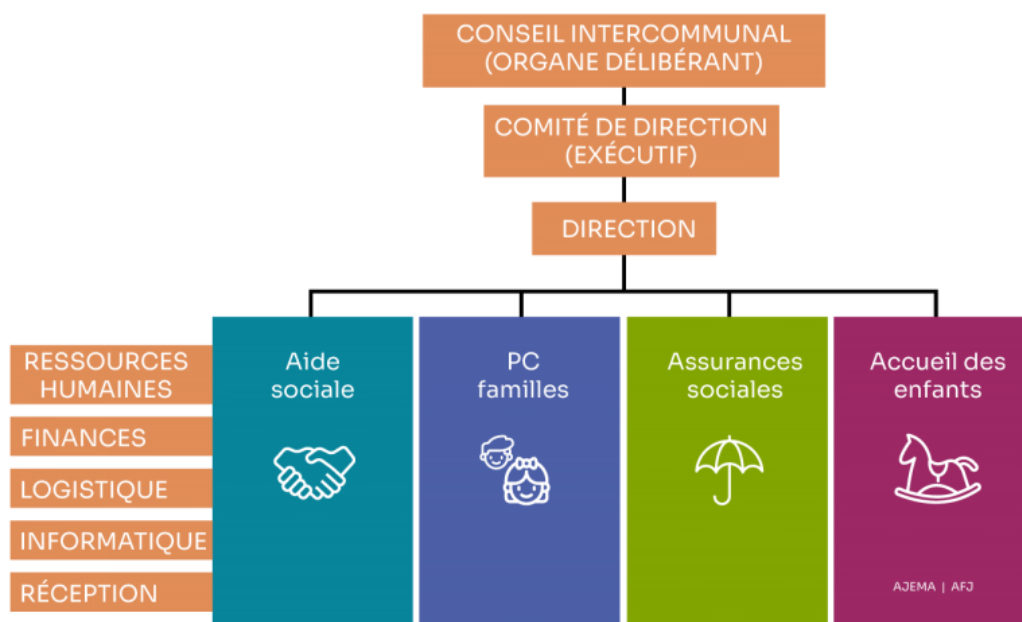
2025 a aussi été une année riche en collaborations et partenariats avec la cantine scolaire, les CDJ d'Aubonne et de Gimel, le travailleur social de proximité et l'épicerie Elimenterre à Etoy.

Le rapport d'activité complet du Centre des jeunes est joint à ce préavis.

SOCIAL

La plupart des prestations sociales sont aujourd'hui réglementées au niveau cantonal et gérées au niveau régional, par le biais d'Associations Régionales pour l'Action Sociale (ARAS). Ce sont des structures qui regroupent les communes pour la gestion de l'action sociale de proximité (aide financière, insertion, conseils). Actuellement, le canton de Vaud compte 10 ARAS. La commune d'Etoy est membre de l'ARASMAC (Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay), dont nous reproduisons ci-après l'organigramme et les missions principales :

- Veiller à ce que la population d'une région concernée par les prestations sociales puisse s'en saisir à travers les CSR (centres sociaux régionaux) en toute égalité de traitement.
- Veiller à la coordination de l'action sociale orientée vers des objectifs répondant à des besoins définis sur le plan légal et politique.
- Assurer la reconnaissance des effets de l'action sociale sur le développement d'une région.
- Prévenir l'évolution des besoins sociaux par l'étude de leurs enjeux socio-économiques et l'implantation de programmes de prévoyance sociale.



Les rapports de gestion complets de l'ARASMAC sont disponibles en ligne sur le site de l'ARASMAC. Celui de 2025 le sera à partir de fin juin 2026.

En 2025, des réflexions ont débutées pour restructurer les 10 ARAS du canton de Vaud afin de passer à 7 Établissements Régionaux d'Action Sociale (ERAS). Le but est de mieux pouvoir accompagner le vieillissement de la population. Cette restructuration continuera en 2026 pour aboutir début 2027.

NATURALISATIONS



En **2025**, 12 dossiers (29 personnes) de naturalisations ont abouti à l'octroi de la bourgeoisie d'Etoy.

En 2025, **10 nouvelles demandes de naturalisation** (16 personnes) nous ont été transmises par le service cantonal de la population (SPOP) et sont toujours en cours de traitement soit au niveau communal soit au niveau cantonal.

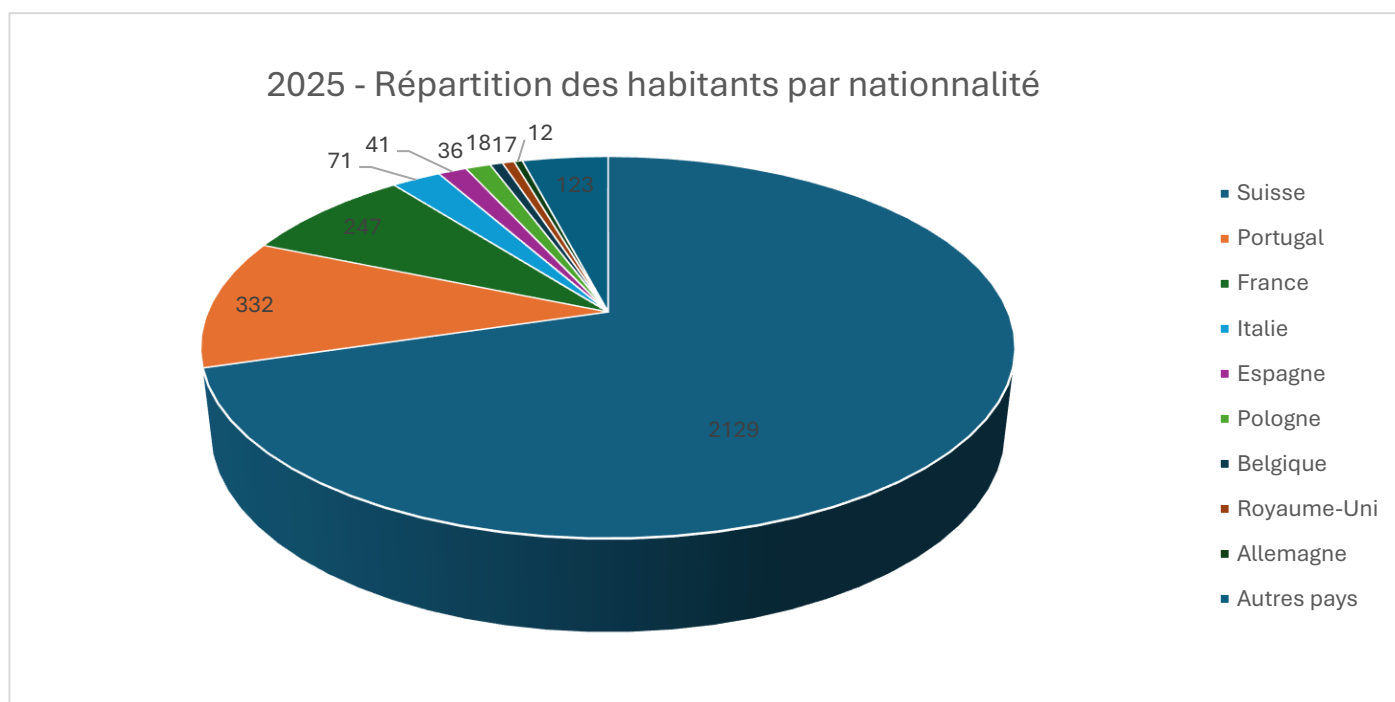
Durant l'année 2025, 7 personnes se sont présentées à l'administration communale pour passer le test écrit de connaissances élémentaires. Tous les candidats ont réussi cette étape. 1 candidat passera le test en 2026. Ce test comporte des sujets de géographie, d'histoire, de civisme et de la vie sociale au niveau communal, cantonal et fédéral. Les questions peuvent être consultées sur le site du Canton de Vaud, thème naturalisation, test de connaissance. Le test comporte 48 questions, et l'obtention de 70% des points est requis à la réussite de celui-ci.

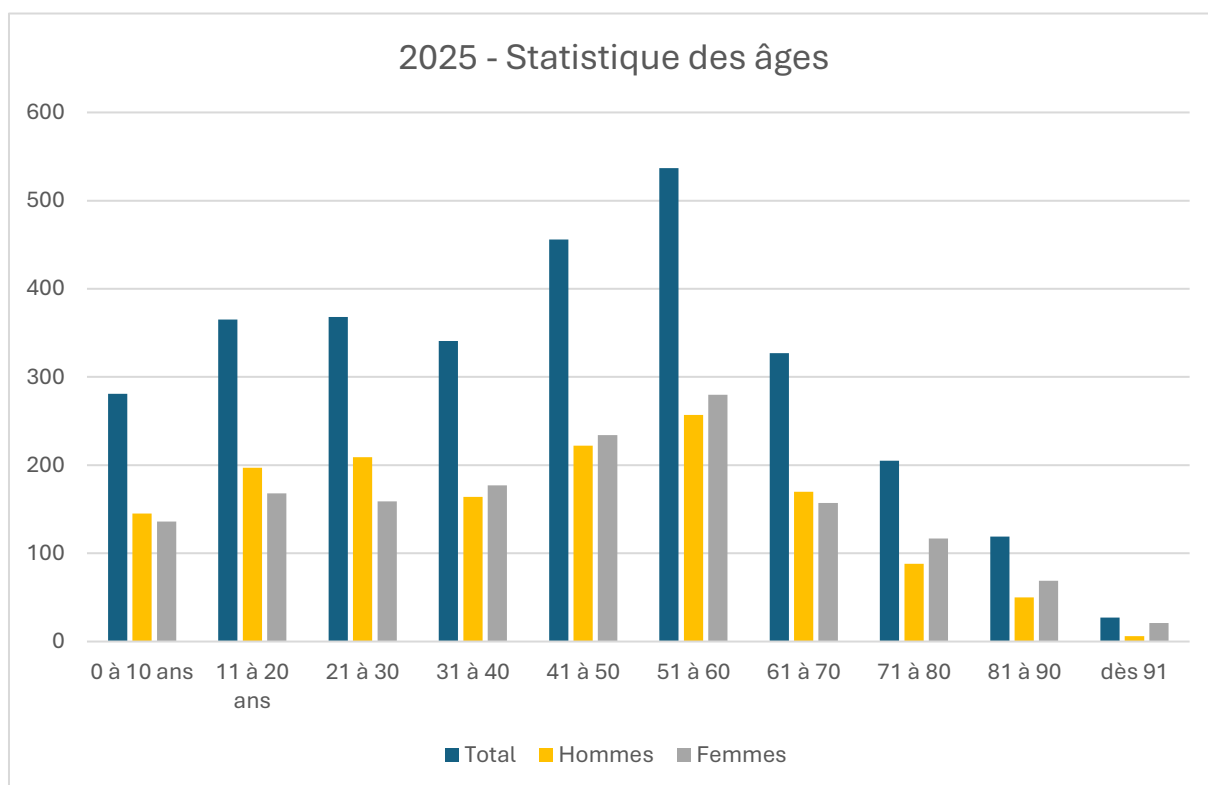
8 autres personnes ont été dispensées de cette étape par le canton (en raison de leur jeune âge ou alors scolarité complète en Suisse).

POPULATION

Le service de la statistique du Canton de Vaud indique, pour Etoy, au 31.12.2025, une population de **3'013 habitants** dont 2'125 suisses et 888 étrangers (de 55 pays différents).

La population étrangère représente **29.47 %** des personnes enregistrées dans notre commune.





Le chiffre de la population étrangère diffère sensiblement de celui figurant dans le "P'tit Etierrez". Cette différence est due au fait que l'enregistrement des personnes dans la statistique cantonale n'est effectuée que lorsque les permis ont été délivrés, alors que nous les avons déjà inscrits comme résidents.

Mouvement de population :

Nous avons enregistré, en 2025 en ménages privés et collectifs, en domicile principal et en domicile secondaire :

378 arrivées (195 Suisses et 183 étrangers) dont **19 naissances**.

336 départs (188 Suisses et 148 étrangers) dont **42 décès**.

Nous constatons que de nombreuses personnes sont enregistrées pour une période relativement courte allant de quelques semaines à quelques mois. Cela représente 44 personnes en 2025.

Horaires du guichet : Nous rappelons aux citoyens que l'administration communale est ouverte du lundi au vendredi, de 08 :00 à 12 :00, sans rendez-vous. Les après-midis, de 14 :00-16 :00 sont ouverts sur rendez-vous. Une ouverture prolongée est proposée à la population les lundis soir, jusqu'à 18 :00, sur rendez-vous également.

Guichet : note guichet a une fréquentation journalière moyenne de 10-12 personnes pour des demandes de carte d'identité, retraits de permis de séjour, annonces d'arrivées et de départs, changements d'adresses, renouvellements de permis de séjour, attestations d'établissement, certificats de vie, cartes journalières CFF, retrait de clés après location de salle, etc. Nous recevons, en moyenne, 20 téléphones par jour.

EMS et institution : la gestion des résidents de l'EMS Le Pacific ainsi que de l'Institution l'Espérance nécessite de nombreux téléphones et échanges de courriers afin de glaner les renseignements qui nous permettent d'enregistrer correctement ces personnes en résidence principale ou secondaire.

A la **Résidence Le Pacifique SA** se trouvent, au 31.12. 2025, **77 personnes** : 54 en résidence principale, 23 en domicile secondaire (papiers déposés dans une autre commune). En 2025 nous y avons enregistré 19 décès.

A l'**Institution de l'Espérance**, se trouvent, au 31.12.2025, **144 personnes** : 80 en résidence principale et 64 en domicile secondaire (beaucoup d'enfants mineurs gardent leur domicile principal chez leurs parents). En 2025 nous y avons enregistré 5 décès.

Commandement de payer : le nombre de commandements de payer pour l'année 2025 s'élève à 366 (année 2024 = 236). Ce chiffre est en **augmentation de 55 %** par rapport à l'année dernière.

La distribution est longue et nécessite le déplacement d'un employé communal sur les lieux de domicile ou de travail de la personne. Il y a lieu de faire jusqu'à 3 passages chez le citoyen avant le retour de l'acte, notifiés ou non, à l'office des poursuites.

DECHETS

Une légère augmentation des Ordures ménagères de 1 kg par habitant, notons que nous sommes toujours en dessous de la moyenne cantonale.

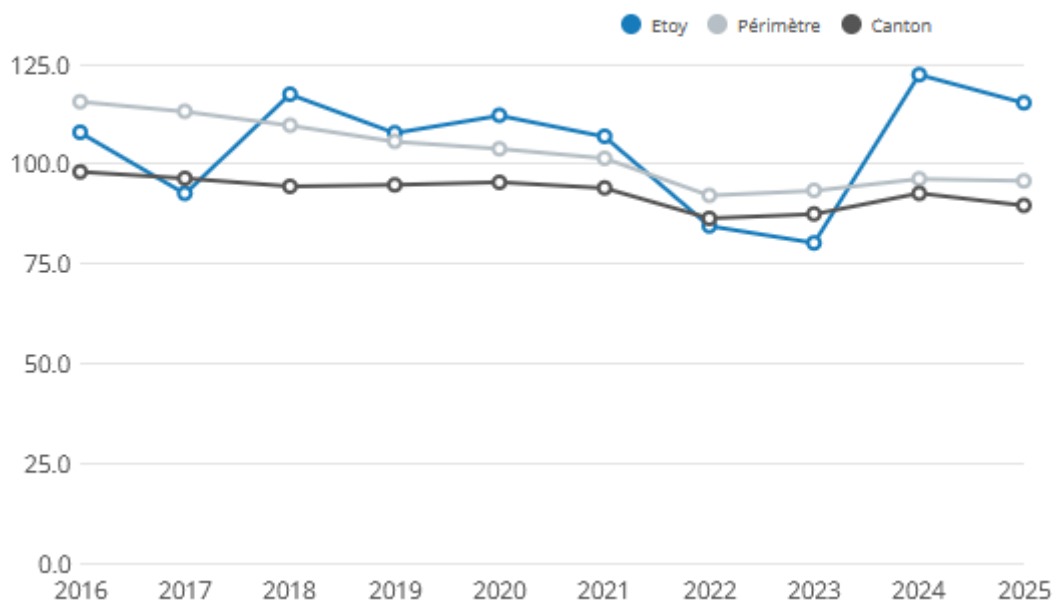
L'augmentation des métaux, bois usagés et matériaux inertes s'explique par le réaménagement des jardins communaux et scolaires.

L'augmentation notoire des déchets électroménagers et électroniques, passés de 4,25 t à 9,33 t, ne peut pas être rattachée à un facteur unique. Elle s'explique vraisemblablement par la combinaison d'un effet de rattrapage lié au remplacement d'appareils en fin de vie (cycles de renouvellement). Ces déchets étant directement corrélés aux habitudes de consommation, leur production peut varier fortement d'une année à l'autre et présenter un caractère cyclique.

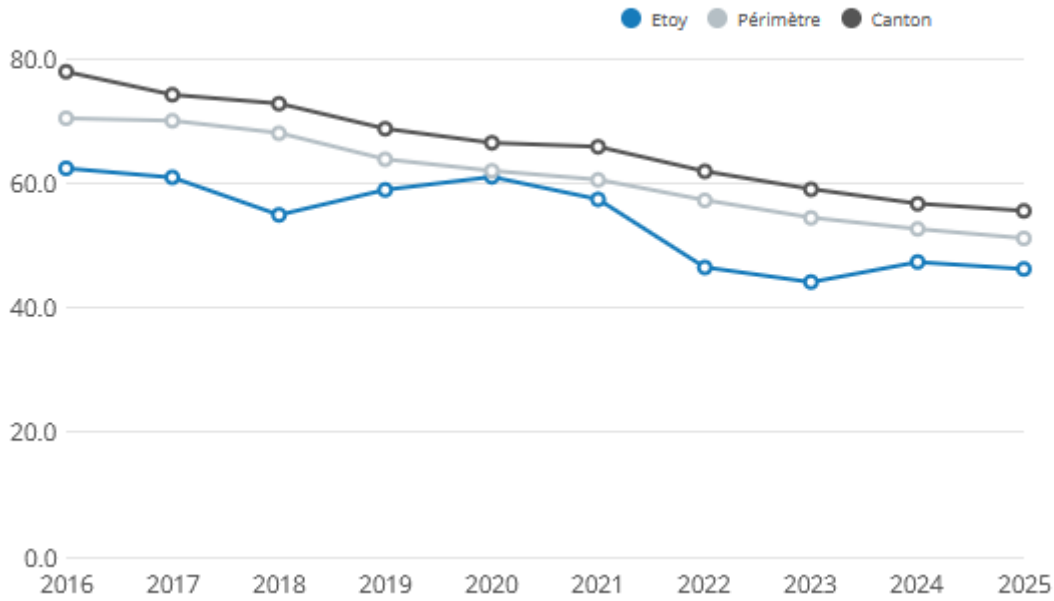
Année	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Population	3 013	2 966	2 920	2 938	2 918	2 909	2 933	2 905	2 908	2 906
Taux de collecte séparée	61,5 %	62,9 %	59,8 %	58,9 %	62,5 %	64,3 %	62,4 %	61,9 %	64,7 %	58,6 %
Ordures ménagères [t]	338,44	330,21	321,15	323,66	325,48	300,09	311,37	326,04	330,14	330,34
Commune [kg/hab]	112,3	111,3	110,0	110,2	111,5	103,2	106,2	112,2	113,5	113,7
Périmètre [kg/hab]	109,0	109,3	107,9	108,8	112,0	110,5	107,0	109,4	107,9	109,6
Canton [kg/hab]	129,6	130,6	130,9	132,8	136,7	136,3	137,1	140,2	144,2	148,2
Déchets encombrants [t]	64,68	64,84	58,43	59,07	62,96	75,58	51,99	49,41	53,73	47,63
Commune [kg/hab]	21,5	21,9	20,0	20,1	21,6	26,0	17,7	17,0	18,5	16,4
Périmètre [kg/hab]	20,3	20,0	19,3	18,5	19,8	20,3	19,8	20,8	19,0	20,5
Canton [kg/hab]	25,7	25,4	24,7	25,7	27,1	27,7	27,6	28,8	29,1	29,4
Déchets communaux [t]	32,94	31,15	28,86	24,95	23,50	16,52	16,23	15,72	12,81	14,77
Commune [kg/hab]	10,9	10,5	9,9	8,5	8,1	5,7	5,5	5,4	4,4	5,1
Biodéchets [t]	347,47	363,10	234,35	248,22	311,93	326,30	316,21	341,36	269,21	313,50
Commune [kg/hab]	115,3	122,4	80,3	84,5	106,9	112,2	107,8	117,5	92,6	107,9
Périmètre [kg/hab]	95,8	96,3	93,3	92,1	101,4	103,9	105,6	109,7	113,1	115,6
Canton [kg/hab]	89,6	92,7	87,4	86,4	93,9	95,4	94,8	94,4	96,4	98,0
Bois usagé [t]	99,82	89,02	85,11	79,18	92,98	124,16	83,86	87,51	95,94	83,82
Commune [kg/hab]	33,1	30,0	29,1	27,0	31,9	42,7	28,6	30,1	33,0	28,8
Périmètre [kg/hab]	24,9	24,9	23,4	23,1	26,3	27,7	28,4	29,7	27,4	28,7
Canton [kg/hab]	25,2	24,6	24,3	23,0	26,1	27,3	28,3	28,0	27,3	28,5

▼ Papier, carton [t]	139,06	140,22	128,66	136,44	167,31	177,26	172,67	159,31	176,94	181,06
Commune [kg/hab]	46,2	47,3	44,1	46,4	57,3	60,9	58,9	54,8	60,8	62,3
Périmètre [kg/hab]	51,1	52,6	54,4	57,2	60,5	61,9	63,8	68,0	70,0	70,3
Canton [kg/hab]	55,5	56,7	59,0	61,8	65,8	66,4	68,7	72,7	74,1	77,8
▼ Métaux [t]	36,33	26,14	25,19	24,53	29,15	41,78	30,67	27,27	24,93	25,29
Commune [kg/hab]	12,1	8,8	8,6	8,3	10,0	14,4	10,5	9,4	8,6	8,7
Périmètre [kg/hab]	10,6	10,4	10,3	10,3	11,7	12,0	11,7	11,7	11,9	12,4
Canton [kg/hab]	12,3	11,8	11,9	11,9	13,1	13,6	13,3	13,6	13,8	14,2
▼ Verre [t]	118,50	117,89	127,67	147,07	141,79	160,19	138,47	135,67	129,71	135,74
Commune [kg/hab]	39,3	39,7	43,7	50,1	48,6	55,1	47,2	46,7	44,6	46,7
Périmètre [kg/hab]	33,9	35,5	37,4	39,5	41,9	43,4	40,4	41,1	40,7	42,0
Canton [kg/hab]	35,9	36,9	39,0	41,6	44,0	45,2	43,2	43,2	45,1	44,1
▼ PET [t]	10,41	10,57	10,19	12,60	12,32	13,44	10,21	10,66	0,00	11,47
Commune [kg/hab]	3,5	3,6	3,5	4,3	4,2	4,6	3,5	3,7	0,0	3,9
Périmètre [kg/hab]	1,8	2,0	2,1	2,2	2,1	2,1	2,2	2,4	2,4	2,4
Canton [kg/hab]	1,9	2,0	2,0	2,1	2,1	2,2	2,1	2,2	2,0	2,0
▼ Plastiques (Hors PET) [t]	4,21	3,54	4,28	4,46	5,26	4,66	3,97	1,21	0,00	0,00
Commune [kg/hab]	1,4	1,2	1,5	1,5	1,8	1,6	1,4	0,4	0,0	0,0
▼ Déchets spéciaux [t]	3,80	3,75	3,49	2,32	3,63	4,86	2,70	3,86	0,00	3,87
Commune [kg/hab]	1,3	1,3	1,2	0,8	1,2	1,7	0,9	1,3	0,0	1,3
▼ Huiles [t]	1,72	1,99	1,56	1,89	1,69	2,23	1,64	2,68	2,40	1,77
Commune [kg/hab]	0,6	0,7	0,5	0,6	0,6	0,8	0,6	0,9	0,8	0,6
▼ Appareils électroménagers et électroniques [t]	9,33	4,25	5,55	5,87	6,00	8,06	7,59	0,00	5,68	0,00
Commune [kg/hab]	3,1	1,4	1,9	2,0	2,1	2,8	2,6	0,0	2,0	0,0
▼ Textiles [t]	32,37	32,04	32,44	19,77	36,78	40,85	2,82	1,96	0,00	27,79
Commune [kg/hab]	10,7	10,8	11,1	6,7	12,6	14,0	1,0	0,7	0,0	9,6
▼ Déchets inertes [t]	100,80	71,88	62,40	93,87	96,74	126,19	101,40	99,26	0,35	175,51
Commune [kg/hab]	33,5	24,2	21,4	32,0	33,2	43,4	34,6	34,2	0,1	60,4
▼ Pneus [t]	1,08	0,82	0,32	0,61	0,70	0,39	1,05	0,89	0,60	0,27
Commune [kg/hab]	0,4	0,3	0,1	0,2	0,2	0,1	0,4	0,3	0,2	0,1

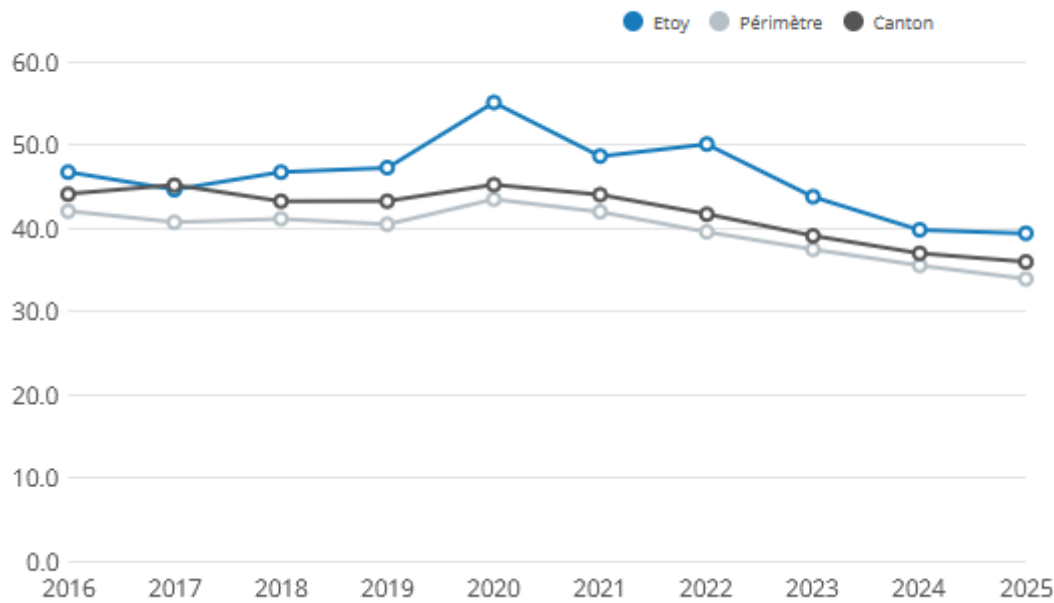
▼ Biodéchets : Evolution 2016 - 2025 [kg/hab]



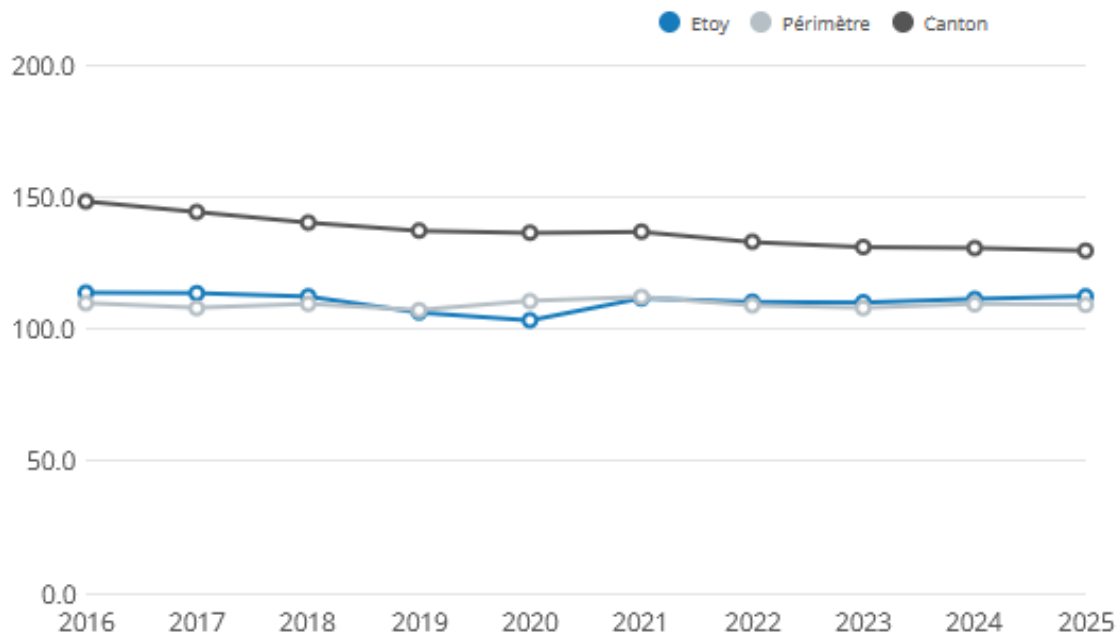
▼ Papier, carton : Evolution 2016 - 2025 [kg/hab]



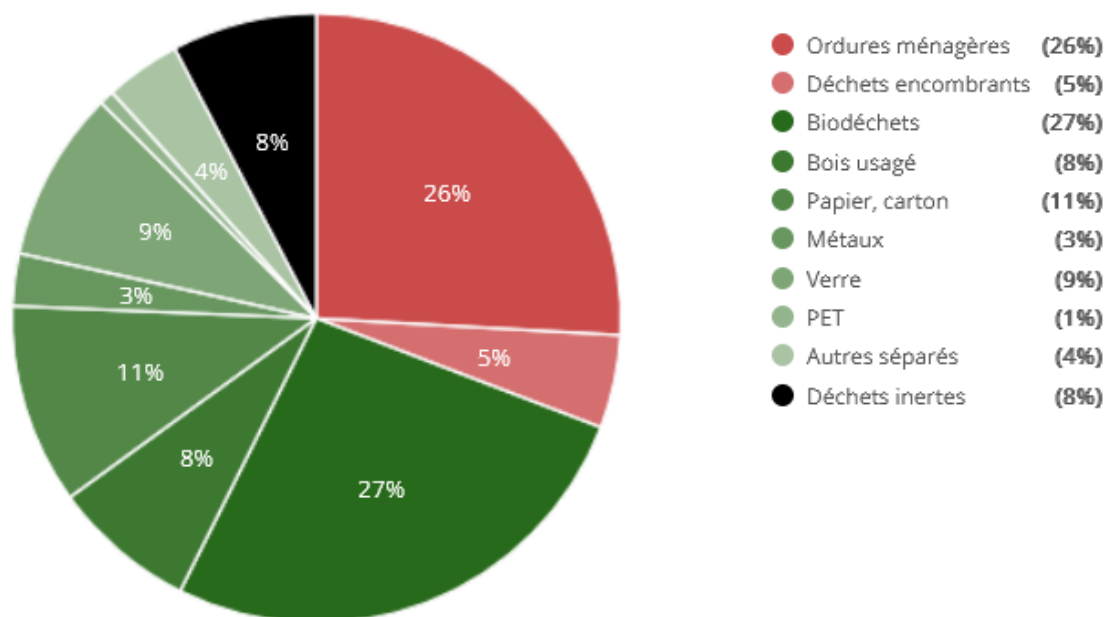
▼ Verre : Evolution 2016 - 2025 [kg/hab]



▼ **Ordures ménagères : Evolution 2016 - 2025 [kg/hab]**



▼ **2025 : Répartition déchets en [%]**



Taux de collecte séparée : 61,5 %

Extrait du rapport Valorsa

Notre Commune est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Nous partageons la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres Communes du Canton. La loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les Communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets. Action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

De même, notre Commune est indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD), puisque VALORSA est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les 3 autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (La Côte) et STRID (Nord vaudois).

Le site de Penthaz joue ce rôle de gestionnaire depuis 1969 et se transforme régulièrement. Station de compostage jusqu'en 1997, parallèlement à une usine d'incinération, ces activités se sont arrêtées, car ce compost d'ordures ménagères ne correspondait plus à la qualité nécessaire et le four était devenu trop polluant. VALORSA devint alors un centre de logistique dès les années 2000 avec une grande capacité de stockage. En 2025, notre Commune a bénéficié de la logistique de VALORSA pour la gestion globale des déchets incinérables, ordures ménagères, déchets encombrants ou déchets de nos entreprises via le train ou la station de compactage. Quelques animaux, propriétés de nos citoyens ou ayant terminé leur vie sur nos routes ont fini au centre d'équarrissage. VALORSA est venu collecter dans notre Commune les déchets spéciaux, sachant que chaque citoyen en produit en moyenne 1,5 kg par année. Notre Commune fait partie du concept régional de la taxe au sac. VALORSA est en charge de la gestion administrative de cette taxe et nous rétrocède l'argent du concept tous les trimestres. Le montant varie d'une année à l'autre en fonction de la vente de sacs et du tonnage d'ordures ménagères de la commune. Il est de l'ordre de 360.- CHF par tonne.

Afin de sensibiliser la population au « littering » (jetés sauvages), la commune a organisé au mois de mars un Coup de Balai. 25 participants ont pu sillonner le territoire communal à la recherche de déchets sauvages.

CONCLUSION

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

